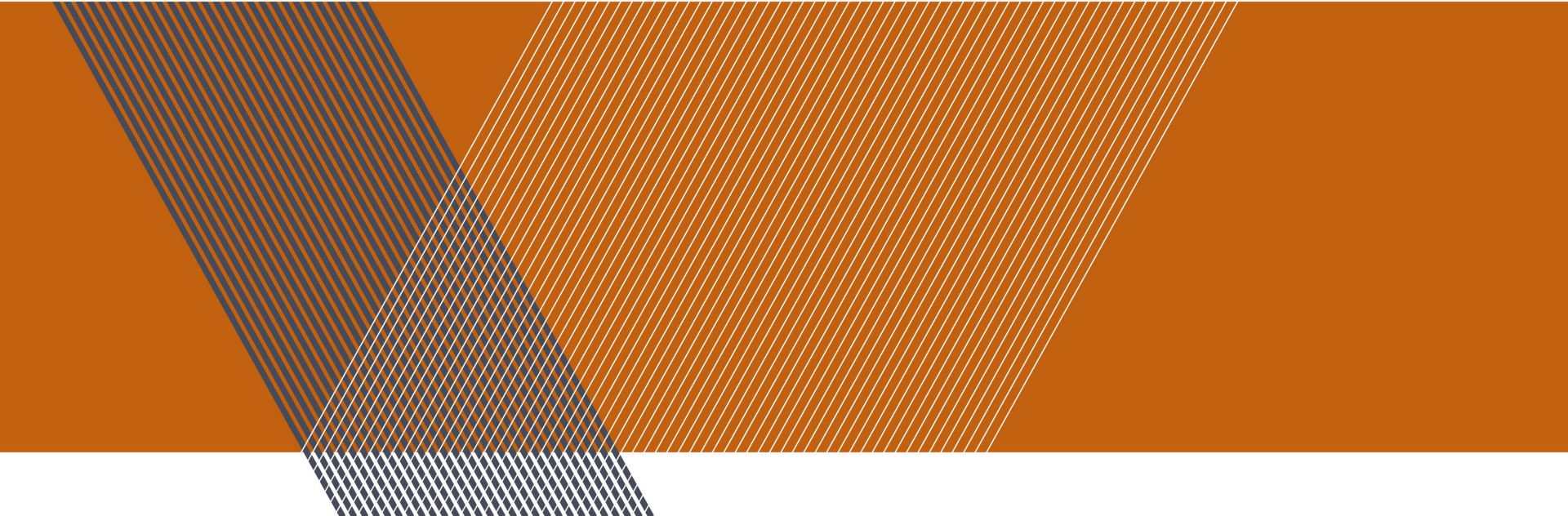


14 FÉVRIER 2020

2017-2022

PROGRAMME DE
LÉGISLATURE
DU CONSEIL D'ÉTAT
Bilan et perspectives
à mi-législature

VINCENT GRANDJEAN
chancelier



NURIA GORRITE
présidente du Conseil d'État



Rappel : synthèse des principaux constats opérés en 2017

- **« Une situation de croissance très favorable mais fragile »**
- **« Des risques d'exclusion sociale et de rupture »**
- **« Atteintes à l'environnement parfois irréversibles et des risques accrus »**

Rappel : les quatre volontés du gouvernement en 2017

Avec l'idée force « *Une prospérité durable et partagée* »:

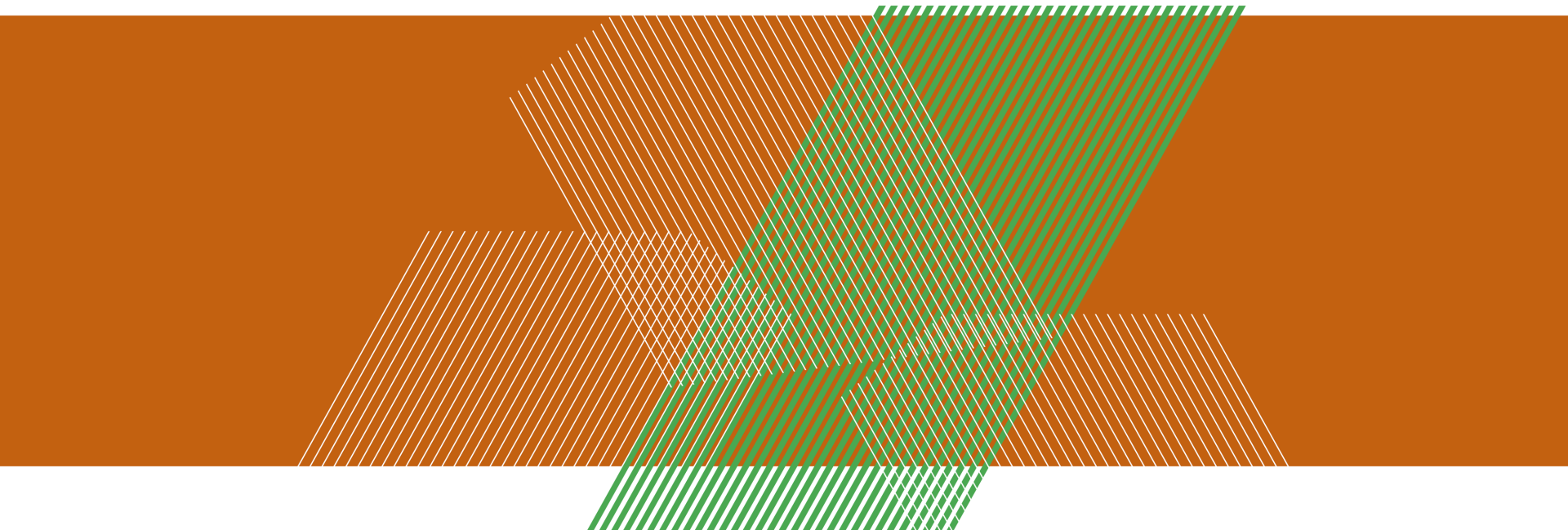
- « **Garantir la compétitivité, s'assurer qu'elle profite à tous** »
- « **Assurer la cohésion sociale et faire respecter les règles communes** »
- « **Préserver l'environnement et les ressources naturelles** »
- « **Réussir la transition numérique** »

La première moitié de la législature dans le rétroviseur

- **Moyens alloués en 2019 et 2020 spécifiquement pour la réalisation du programme de législature 2017-2022 : 64,1 mios**
- **Eléments significatifs par département**

BÉATRICE MÉTRAUX

cheffe ad interim du département du territoire et de l'environnement



Département du territoire et de l'environnement

Environnement :

- Approbation de la **Conception cantonale de l'énergie** (COGEN)
Objectifs 2050: réduire de 60% la consommation par habitant; couvrir 50% des besoins par les énergies renouvelables
- Approbation du **plan d'action biodiversité**
Promotion et préservation de la biodiversité, exemplarité des services de l'Etat
- Adoption de la loi sur les **ressources naturelles du sous-sol**
Interdit la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures, favorise la géothermie

Territoire :

- 4^{ème} adaptation du **plan directeur cantonal**
Mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)

Egalité:

- Adoption de la loi d'organisation de la prévention et de la **lutte contre la violence domestique** (LOVD)
Accroître la protection des victimes et la prévention

CESLA AMARELLE

cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture



Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Education numérique :

- EMPD adopté en décembre 2019
- 12 établissements en phase pilote aux cycles 1 et 2
- Partenariat avec l'EPFL, l'UNIL et la HEP

Valorisation de la formation professionnelle :

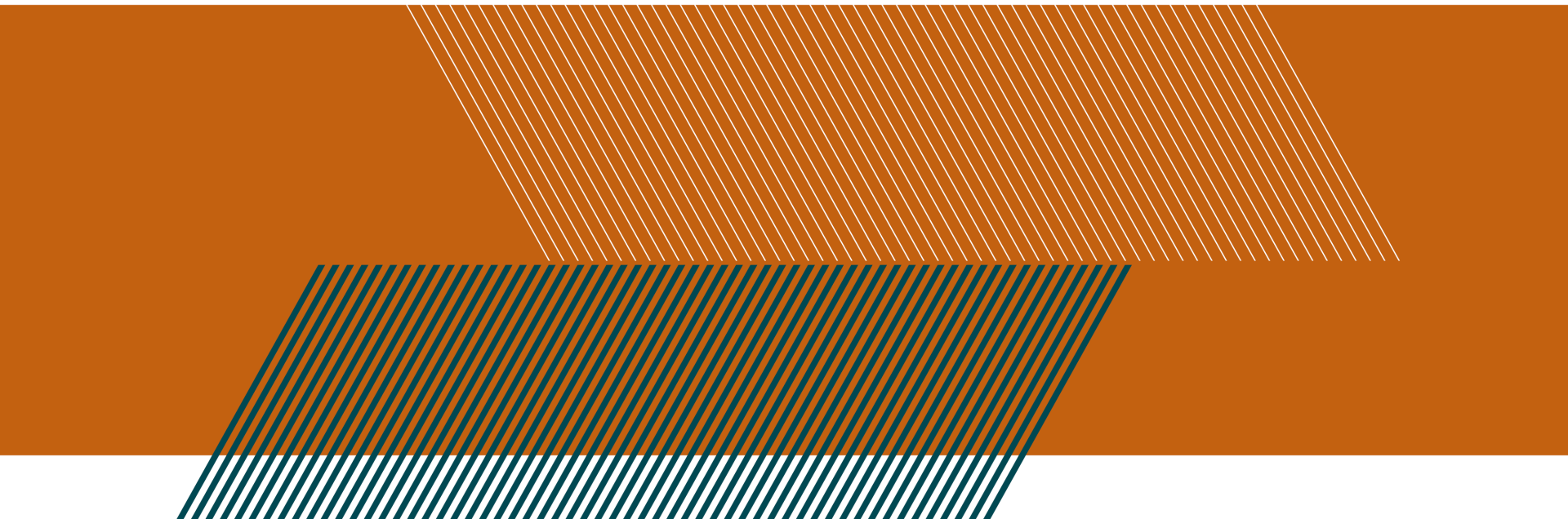
- Création de nouvelles places d'apprentissage (592 places dont 49% dans l'économie privée)
- Amélioration du taux d'encadrement par les commissaires d'apprentissage de 44%
- Revalorisation de l'Attestation de Formation Professionnelle (AFP) comme 1^{ère} étape certifiante
- Déploiement de la Prolongation d'apprentissage pour l'intégration (PAI)

Culture:

- Plateforme 10 (EMPL adopté en novembre 2019, ouverture du MCBA)
- Adoption des axes culturels
- Mise en place d'une politique du livre, de la lecture et de l'écriture

BÉATRICE MÉTRAUX

cheffe du département des institutions et de la sécurité



Département des institutions et de la sécurité

Sécurité :

- Approche coordonnée des problèmes de sécurité publique
- Dispositif de lutte contre la radicalisation et les extrémismes violents
- Avancées en matière de développement des infrastructures pénitentiaires
- Expérience de justice restaurative

Logement :

- Mise en œuvre de la LPPPL
- Mesures de soutien aux coopératives de logements

Institutions:

- Succès de la réforme vaudoise de la curatelle

REBECCA RUIZ

cheffe du département de la santé et de l'action sociale



Département de la santé et de l'action sociale

Cohésion sociale:

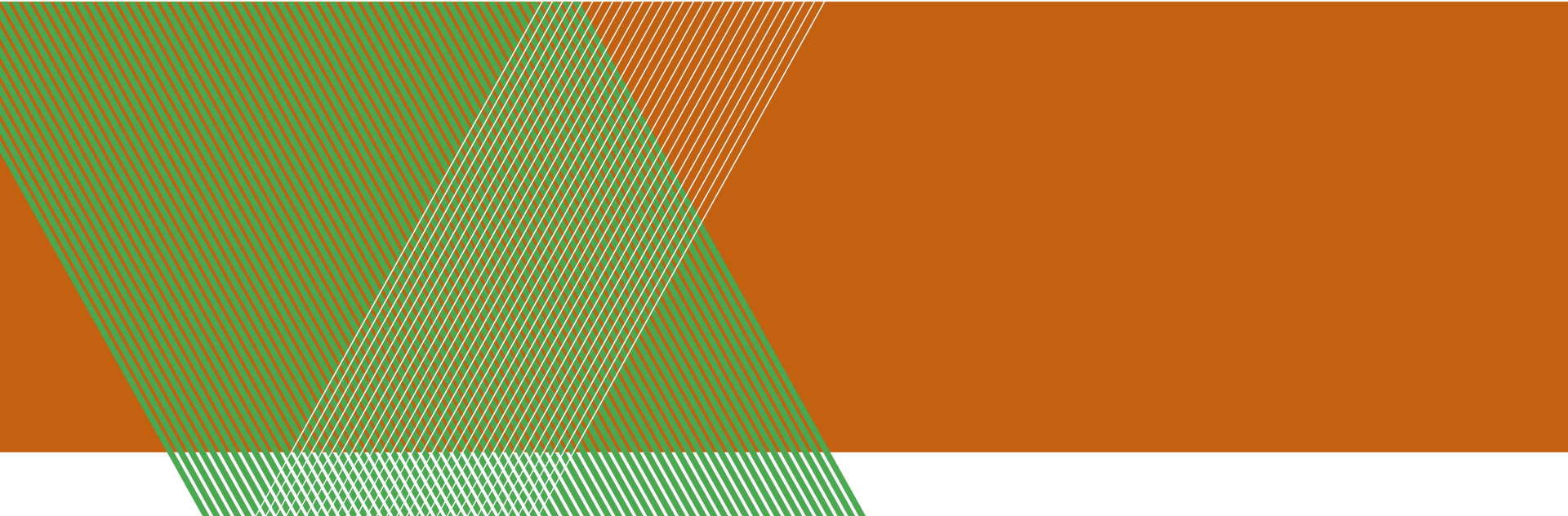
- plafonnement des primes d'assurance-maladie à 10%
- augmentation des allocations familiales
- amélioration du régime des bourses
- extension des prestations en faveur des proches aidants

Santé:

- amélioration des salaires du secteur parapublic (CCT San)
- regroupement et modernisation d'infrastructures hospitalières
- encadrement des pratiques admises entre laboratoires et médecins

PHILIPPE LEUBA

chef du département de l'économie, de l'innovation et du sport



Département de l'économie, de l'innovation et du sport

Sport:

- Jeux olympiques de la jeunesse
- Héritage réussi + réalisations durables (Diablerets, Vortex, Vaudoise Aréna)
- Encore 3 manifestations majeures en 2020 (Hockey, pétanque, cyclisme)

Economie et l'emploi:

- Chômage en baisse
- Compétitivité vaudoise; levée de fonds des Start up explose
- Obligation d'annonce des postes vacants: succès sur le plan vaudois

Agriculture:

- Paquet lait, 7 mesures, 10 millions sur 5 ans
- Sauvetage du site de Changins dans le futur Agroscope

Migration:

- Elaboration d'un concept socio-éducatif pour les mineurs non accompagnés en collaboration avec le DFJC
- Améliorations des conditions d'hébergement

NURIA GORRITE

cheffe du département des infrastructures et des ressources humaines



Département des infrastructures et des ressources humaines

Fort développement des transports publics dans tout le canton:

- Financements fédéraux (Prodes), LS-Berne, LS-Genève, prolongement Aigle-Leysin,...
- Interfaces de TP (par ex.: gare du Day)
- Métros M2/M3

Accompagnement de la transition numérique:

- Stratégie numérique, DGNSI
- Projet d'aide à la presse
- Campagne sur identité numérique (e-id)

Renforcement de l'égalité:

- 8 mesures d'égalité dans l'ACV
- Congé de paternité
- Salaire brut minimum à 13x4000.- et augmentation des classes 1-5
- Contrôle de l'égalité salariale dans les marchés publics

PASCAL BROULIS

chef du département des finances et des relations extérieures



Département des finances et des relations extérieures

Mise en œuvre de la RIE III vaudoise au 1er janvier 2019

Adaptation de la fiscalité agricole

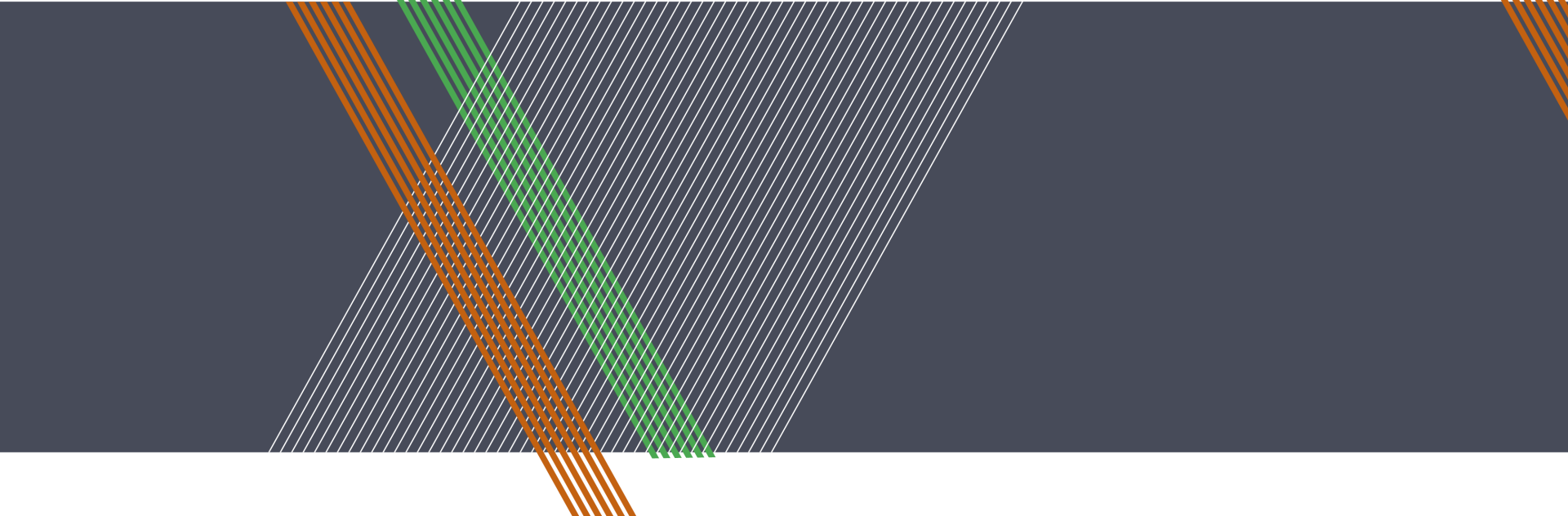
Maintien de l'objectif d'investissement 700-800 mios bruts/an:

- dans les budgets 2017-2019 (moyenne 748 mios bruts/an)
- dans la planification 2020-2023 (moyenne 783 mios bruts/an)

Adaptation du parc immobilier aux défis actuels et futurs:

- achèvement du chantier de restauration-conservation du Château cantonal
- achèvement MCBA et construction MUDAC/Elysée sur le site Plateforme 10
- multiples projets construction/extension pour secondaire II et Hautes Ecoles
- concrétisation du projet d'extension du Tribunal cantonal

CONSTATS ET ENJEUX
POUR 2020-2022



Constats et objectifs en 2017

- **Les constats opérés en 2017 restent pertinents**
- **Les objectifs annoncés en 2017 autour de l'idée force «*Une prospérité durable et partagée*» toujours d'actualité**

Des scénarios de prospective se confirment



1^{er} nov. 2017
Page 9



« *VERS DE NOUVELLES SOLIDARITÉS : RÉINVENTER LE MONDE* »

Sous la pression du changement climatique et d'une mondialisation économique de plus en plus instable, il est impératif de modifier fondamentalement les modes de vie et de production. Secouée par une emprise croissante du numérique et de la robotique sur la vie des individus, la société évolue vers d'autres formes de « vivre-ensemble ». Déconnectée d'une course à la consommation désormais condamnée, elle s'oriente vers une économie dite du « partage » pour laquelle la notion de frontière perd en importance. Les institutions sont elles aussi appelées à évoluer.

L'accent du programme de législature pour 2020-2022

- **Le gouvernement a pris également la mesure des préoccupations exprimées par la population**
- **Une intensification des efforts dans les domaines identifiés par l'organe de prospective est nécessaire**
- **Une accélération de la mise en œuvre des réponses gouvernementales est voulue dans un cadre institutionnel et démocratique**

L'accent du programme de législature pour 2020-2022

Vers une prospérité durable et partagée

2017

« *VERS DE NOUVELLES SOLIDARITÉS : RÉINVENTER LE MONDE* »

Sous la pression du changement climatique et d'une mondialisation économique de plus en plus instable, il est impératif de modifier fondamentalement les modes de vie et de production. Secouée par une emprise croissante du numérique et de la robotique sur la vie des individus, la société évolue vers d'autres formes de «vivre-ensemble». Déconnectée d'une course à la consommation désormais condamnée, elle s'oriente vers une économie dite du «partage» pour laquelle la notion de frontière perd en importance. Les institutions sont elles aussi appelées à évoluer.



2020-2022

- **Agir pour la préservation du climat**
- **Favoriser l'innovation et l'économie durable**
- **Promouvoir le «vivre-ensemble»**
- **Assurer un bon fonctionnement des institutions**

Prosperité durable et partagée : agir pour la préservation du climat

Accélérer et amplifier les mesures contre le réchauffement climatique

- **Le Plan climat, annoncé dans le Programme de législature et présenté publiquement le 8 avril prochain à 11h30**

Prosperité durable et partagée : favoriser l'innovation et l'économie durable

Exploiter les opportunités qui s'ouvrent à l'économie et contenir les risques auxquels les entreprises sont confrontées

- **Une politique d'aide et de développement économique redéfinie: nouvelle PADE présentée publiquement le 24 février 2020**

Promouvoir le «vivre-ensemble»

- **L'ensemble des départements sont concernés**

- **Des mesures sont prises dans trois domaines:**
 - Formation**
 - Intégration**
 - Réinsertion**

Assurer un bon fonctionnement des institutions

Relations financières entre l'Etat et les communes

- **Vers un accord négocié et institutionnalisé**

Une responsabilité gouvernementale

- **La nécessité de coordonner les efforts et de donner des impulsions**
- **La stabilité institutionnelle garante de la cohésion sociale**

Territoire et environnement

Environnement:

- Coordination du **plan climat** ► *rendez-vous le 8 avril prochain !*
- Mise en œuvre de la **Conception cantonale de l'énergie (COCEN)**
Axes stratégiques : consommation, production et infrastructures
- Mise en œuvre du **plan cantonal de lutte contre les micropolluants**
Soutien à la régionalisation et à la modernisation des step
- Révision de la **législation sur la nature, la biodiversité et le paysage**
Ancrage du réseau écologique, préservation du patrimoine naturel, régional et local

Territoire :

- Révision de la partie **construction** de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC)
Simplification de la loi, informatisation des procédures liées aux permis de construire
- Lancement des travaux de **révision** du plan directeur cantonal
Prise en compte des enjeux liés à l'environnement et au climat

Formation, jeunesse et culture

Concept 360° :

- Adoption du concept cantonal et début de la réalisation des concepts d'établissement
- Phase pilote des nouvelles ressources socio-éducatives
- Mise en œuvre de la LPS et du RLPS

Consolidation de la LEO :

- Révision du Cadre général d'évaluation
- Renforcement de la voie générale
- Réforme de l'enseignement des mathématiques et des langues anciennes
- Accompagnement de l'entrée en fonction des nouveaux enseignants

Institutions et sécurité

Bon fonctionnement des institutions :

- Révision totale de la loi sur l'exercice des droits politiques
- Révision totale de la loi sur les communes
- Haute surveillance des autorités judiciaires

Renforcement de la sécurité :

- Renforcement de la police coordonnée
- Prévention et lutte contre la cybercriminalité
- Poursuite du développement des projets d'infrastructures pénitentiaires
- Lutte contre la récidive

Relations avec les communes :

- Réforme de la péréquation intercommunale

Santé et action sociale

Cohésion sociale:

- Insertion professionnelle des 50 ans et +
- Déploiement des unités communes ORP-CSR, en collaboration avec le DEIS
- Mesures d'insertion pour les jeunes – diminution du RI

Santé:

- Modernisation des infrastructures du CHUV (bloc opératoire, Hôpital des enfants, chambres à 2 lits, hall central, ...)
- Déploiement du dossier électronique du patient

Vieillesse de la population:

- Projet «Réponse à l'urgence»
- Poursuivre et adapter le programme «PIMEMS»

Economie, innovation et sport

Politique d'appui au développement économique du canton de Vaud (2020-2025) - PADE

- **But de la PADE:** *« Assurer la prospérité de la population vaudoise, fondée sur l'attractivité, la durabilité, la compétitivité et le rayonnement d'une économie qui favorise la création de nouveaux emplois et la vitalité du tissu existant . »*
- **Axes nouveaux:**
 - Innovation et plateformes collaboratives (hubs)
 - Transition numérique
 - Innovation au service du climat
- Libération de moyens financiers dédiés

▶ **Rendez-vous le 24 février prochain!**

Infrastructures et ressources humaines

Elargissement des politiques de mobilité

- Vision ferroviaire 2050
- Stratégie marchandises
- Stratégie vélo

Accompagnement numérique

- Fonds pour la mobilité numérique (expérimentations)
- Kiosque numérique pour la presse
- Politique de la donnée

Développement de l'accueil de jour des enfants

- Poursuite de l'accompagnement financier de l'accueil de jour
- Réforme de l'accueil en milieu familial

Finances et relations extérieures

Fiscalité

- examen de la marge de manœuvre du canton pour alléger la fiscalité des entrepreneurs (outil de travail), l'imposition sur la fortune, les prestations en capital de la prévoyance professionnelle, en préservant la dynamique des recettes fiscales

Renforcement de la protection du patrimoine:

- nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPPCI)

Conduite et coordination des dossiers de construction de l'Etat

- Réorganisation du mode de conduite des investissements
- Poursuite des grands projets de constructions: Tribunal cantonal, gymnases, infrastructures pénitentiaires, musées etc.

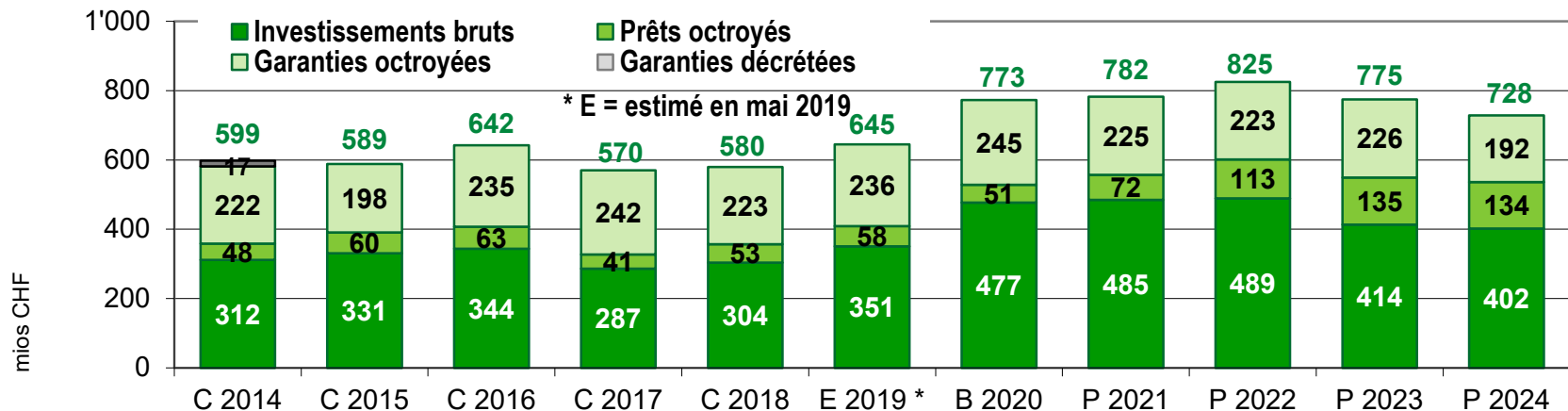
Investissements bruts

Investissement global prévu en 2020 dans l'économie : 773 mios

- dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires) 477 mios
- nouveaux prêts octroyés 51 mios
- nouvelles garanties 245 mios

Plan d'investissements 2021-2024: moyenne 778 mios

Planification financière 2021-2024



	2020 *	2021	2022	2023	2024
Evolution de l'ensemble des revenus planifiés	2.43%	0.7%	0.8%	1.7%	1.7%
Evolution de l'ensemble des charges planifiées	2.43%	2.0%	1.9%	1.9%	1.9%

* 2020 = évolution annuelle après retraitement de la reprise du financement AVASAD et réajustement au niveau du CSIR